

Processus d'établissement de tracé pour les lignes de transmission



Les lignes de transmission sont des ensembles de fils que l'on appelle conducteurs. Ceux-ci acheminent l'énergie électrique d'un poste à l'autre. Finalement, ce sont les lignes de distribution qui livrent l'électricité aux clients.

Comment choisissons-nous un tracé préféré pour ces lignes?

Manitoba Hydro utilise un processus fondé sur une méthodologie reconnue au plan international. Le processus a été utilisé pour plus de 200 projets de lignes de transmission en Amérique du Nord. Manitoba Hydro a utilisé le processus pour la première fois en 2013 dans le cadre du Complexe de transmission de Saint-Vital.

Ce processus :

- intègre les préférences de tracé selon les perspectives humaines, environnementales et d'ingénierie;
- utilise ces perspectives pour aider à minimiser les effets globaux du projet.

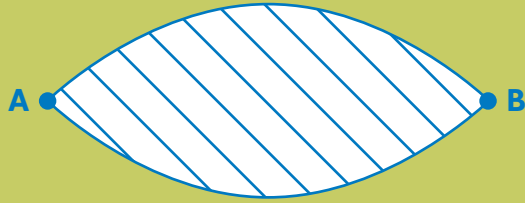
Quel est le calendrier normalement associé au choix du tracé?

Le calendrier pour le choix de tracé dépend du projet. Il est lié de près au dialogue avec le public et les Autochtones, et aux activités d'évaluation environnementale.

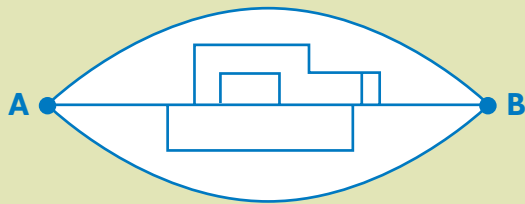
Comment pouvez-vous aider?

La rétroaction reçue du public, des collectivités et des organismes autochtones et des spécialistes de divers domaines nous aident à choisir des tracés qui visent à peser diverses perspectives par rapport au paysage.

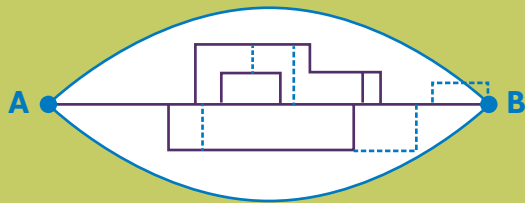
1. Zone de planification pour le tracé



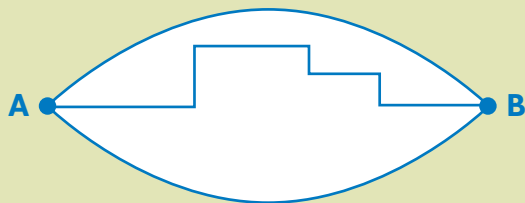
2. Tracés possibles



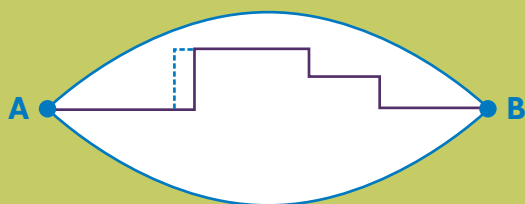
3. Atténuation



4. Tracé préféré



5. Tracé préféré final



Quelles sont les étapes du choix d'un tracé?

Manitoba Hydro réalise diverses étapes dans le cadre du processus d'établissement d'un tracé pour une ligne de transmission. Les cinq étapes suivantes résumement comment une zone d'étude offrant de multiples tracés possibles mènera à un tracé préféré final.

1. Établissement d'une zone de planification pour le tracé

- Nous déterminons le point d'origine et le point final et nous élaborons une vaste zone de planification pour le tracé fondée sur les possibilités et les restrictions du paysage.

2. Planification des tracés possibles

- Nous dessinons des segments reliant le point d'origine et le point final à l'intérieur de la zone de planification pour le tracé. Ces segments forment les options possibles pour le tracé, options que nous présentons au public et à une équipe de spécialistes (biologistes, ingénieurs agricoles, spécialistes du patrimoine, etc.) pour obtenir leur rétroaction.

3. Élaboration de segments atténuants

- Nous ajoutons ou modifions des segments du tracé en fonction de la rétroaction reçue du public et de notre équipe de spécialistes. Pour d'autres renseignements, consultez la section de ce bulletin intitulée « Que signifie « segments atténuants »? »

4. Établissement d'un tracé préféré

- Nous entreprenons une évaluation comparative des tracés possibles pour déterminer un tracé préféré qui sera présenté au public et aux collectivités et organismes autochtones. Les évaluations de notre équipe de spécialistes s'orientent vers la zone en question pour mieux comprendre les effets potentiels qu'aura le tracé final sur la population et l'environnement.

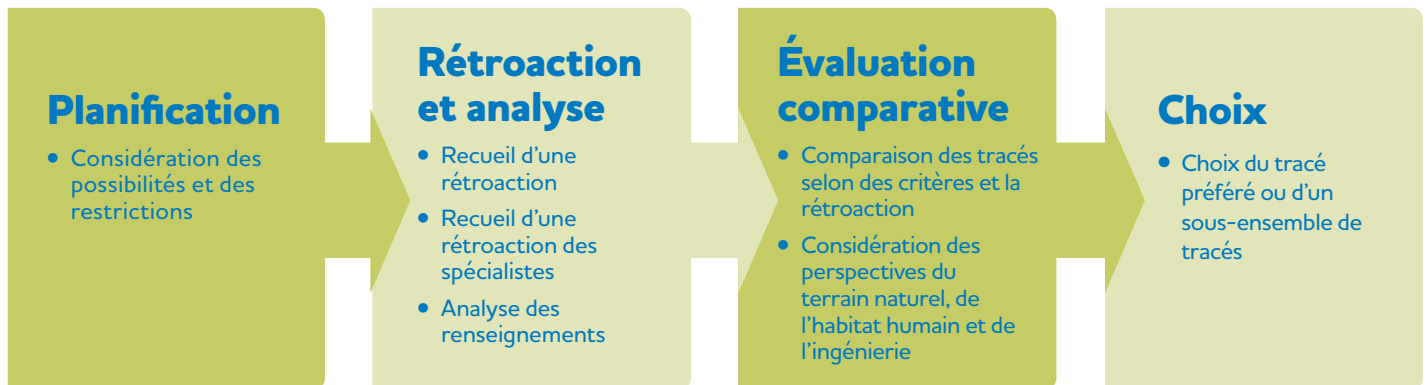
5. Choix final du tracé préféré et dépôt d'un rapport d'incidences environnementales

- Après la présentation du tracé préféré, nous considérons des changements potentiels en fonction de la rétroaction reçue du public, des collectivités et des organismes autochtones, et des spécialistes du projet. Une fois que nous avons intégré la rétroaction, nous établissons un tracé préféré final et nous le présentons aux autorités réglementaires aux fins d'examen.
- Au cours du processus d'examen réglementaire entrepris par Développement durable Manitoba, nous fournissons des précisions par rapport à l'établissement du tracé pour la ligne de transmission et à l'énoncé des incidences environnementales qui est disponible aux fins d'examen et de commentaire.

Ce sont des étapes générales du processus d'établissement d'un tracé pour une ligne de transmission. Certains projets, selon leur niveau de complexité, peuvent exiger plus ou moins d'étapes pour déterminer un tracé préféré final.

Comment passons-nous d'une étape à l'autre?

Manitoba Hydro entreprend des activités de planification, de recueil de données, d'analyse et d'évaluation tout au long de chaque étape d'établissement du tracé pour une ligne de transmission. Le schéma ci-dessous résume le processus de prise de décision. Le cycle peut être répété jusqu'au moment de l'établissement d'un tracé préféré final.



Quels critères utilisons-nous pour l'évaluation comparative?

La rétroaction obtenue des parties intéressées aide à l'élaboration de critères qui servent à l'évaluation des forces et des faiblesses des options de tracés. L'élaboration des critères se fait en vue de représenter les perspectives naturelles, humaines et d'ingénierie.

Voici des exemples de critères :

- environnement naturel : acres de forêt naturelle, acres de terres humides, traversées de ruisseaux et de rivières;
- ingénierie : coûts du projet, traversée de lignes de transmission existantes, longueur;
- environnement humain : proximité des résidences, utilisation et potentiel du territoire, ressources historiques, zones d'utilisation publique.

Nous entreprenons d'autres études comparatives sur un sous-ensemble de tracés pour choisir un tracé préféré.

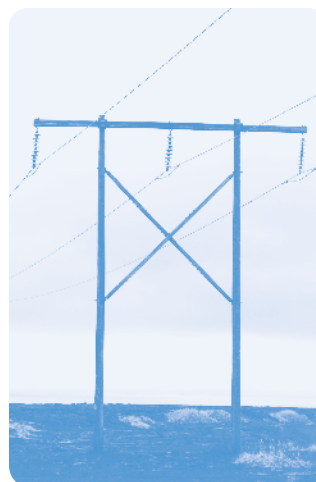
Nous comparons :

- le coût;
- les considérations des collectivités;
- la fiabilité;
- les risques pour l'échéancier;
- l'environnement bâti et l'environnement naturel.

Que signifie « segments atténuants »?

Un segment atténuant est une partie du tracé que nous avons ajouté au processus d'établissement du tracé pour la ligne de transmission en fonction de la rétroaction reçue du public ou de nos spécialistes du projet. Ces segments sont ajoutés pour atténuer des préoccupations ou un effet potentiel sur le paysage.

Nous évaluons ces segments en fonction de la faisabilité technique et des coûts. Nous considérons aussi si le segment produit des « résultats nets d'atténuation des effets ». En autres mots, nous évaluons les segments pour voir si leur choix transfère les effets d'un propriétaire foncier à un autre. Si les nouveaux segments sont jugés raisonnables selon nos évaluations, nous les intégrons à l'évaluation comparative des tracés pour établir un tracé préféré.



Qui détermine le tracé préféré final?

Nous travaillons avec divers spécialistes environnementaux, socio-économiques et techniques en vue d'équilibrer les préoccupations et la rétroaction du public, des spécialistes du projet, des groupes de personnes intéressées, et des collectivités et organismes autochtones. Nous cherchons à établir un consensus parmi une équipe du projet avec une gamme de spécialistes en ce qui concerne le tracé préféré final pour un projet de transmission. Le tracé est considéré comme final une fois qu'il est approuvé par les autorités réglementaires.

Comment intégrons-nous les perspectives du public et des Autochtones au choix du tracé?

Nous recueillons des commentaires des parties intéressées tout au long du processus d'établissement du tracé.

- Au cours du processus de prise de décision, Manitoba Hydro documente des questions liées à des sites précis ainsi que la rétroaction provenant de personnes qui sont potentiellement touchées par un tracé possible. Nous transmettons ces renseignements réunis à nos spécialistes pour les aider à améliorer leurs évaluations d'un tracé préféré.
- La rétroaction et les connaissances locales par rapport à l'environnement nous aident à concevoir un tracé et à planifier l'emplacement des pylônes.
- La rétroaction reçue peut nécessiter l'élaboration de segments atténuants qui seront considérés par l'équipe du projet.
- Les renseignements que nous recueillons nous aident à déterminer des façons d'atténuer les conséquences potentielles pour la population, la faune et l'environnement.

Où puis-je obtenir plus de renseignements sur les projets de lignes de transmission de Manitoba Hydro?

Visitez hydro.mb.ca/projects ou parlez à un représentant de Manitoba Hydro en composant le **1 877 343-1631** (sans frais) ou en envoyant un courriel à LEAprojects@hydro.mb.ca.